

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



BOUCLIER BLEU
France

Protéger le patrimoine en temps de crise



Association Agréée de
Sécurité Civile

Merci à nos mécènes engagés à nos côtés !



Image de couverture : Exercice évacuation PSBC
conjointement avec la BSPP à l'Hôtel des Invalides
le 01/04/2025

Pres. Marie Courselaud
Dir. Marie Fouré
Red. Fantin Bagnaud
Contributeur l'ensembles des bénévoles
06/03/2026

© Bouclier bleu France



MOT DE LA PRÉSIDENTE 4

I. VIE DE L'ASSOCIATION 5

- 1. Présentation de l'association 5
- 2. Adhérents 10
- 3. Contrôle général de l'administration 14
- 4. Ressources 15

II. ACTIONS DES SECTIONS 17

- Auvergne-Rhône-Alpes 18
- Bretagne 18
- Bourgogne-Franche-Comté 19
- Occitanie 19
- Centre-Val de Loire 20
- Grand Est 20
- Hauts-de-France 21
- Île-de-France 22
- Nouvelle-Aquitaine 23
- Normandie 23
- Pays de la Loire 24
- Provence-Alpes-Côte d'Azur 25

III. MISSIONS 27

- 1. Former 28
- 2. Informer 29
- 3. Echanger 33
- 4. Intervenir 40
- 5. Communiquer 46

CONTACTS 47

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chers membres,

L'année 2025 marque une étape décisive dans l'histoire du Bouclier bleu France. Elle témoigne de la montée en puissance de notre organisation et de la consolidation de notre capacité à agir concrètement pour la protection du patrimoine en situation de crise.

Cette progression s'est illustrée de manière particulièrement forte lors de la mission de sauvegarde conduite à Mayotte, à la suite du cyclone Chido. Pendant quinze jours, les équipes du Bouclier bleu France ont été mobilisées pour participer aux opérations de protection et de sécurisation du patrimoine sinistré. Cette intervention constitue une étape importante pour notre organisation : elle est le résultat de plusieurs années de structuration, de formation et de préparation de notre dispositif opérationnel.

Aujourd'hui, la réserve du Bouclier bleu France rassemble près d'une centaine d'équipiers, de responsables opérationnels et d'experts formés et prêts à intervenir. Cette capacité humaine constitue l'un des piliers de notre organisation de réponse à l'urgence et reflète l'engagement remarquable de nos bénévoles.

Cette montée en puissance se traduit également à l'échelle européenne. En partenariat avec la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, le Bouclier bleu France participe au développement d'un module européen projetable spécifiquement dédié à la protection du patrimoine. Enregistré parmi les capacités françaises du mécanisme de protection civile de l'Union européenne, ce dispositif opérationnel - actuellement en cours de développement - représente une initiative unique en Europe et une avancée majeure pour la reconnaissance de l'enjeu patrimonial dans les dispositifs internationaux de gestion de crise.

L'année 2025 a également confirmé la place du Bouclier bleu France comme acteur incontournable de la protection du patrimoine en situation d'urgence. Notre association a ainsi œuvré aux côtés du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Culture à la rédaction du dispositif ORSEC Patrimoine. Ce document constitue une étape historique dans la prise en compte de l'enjeu patrimonial dans la gestion de crise en France et ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre les acteurs de la sécurité civile et ceux du patrimoine.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la structuration de notre organisation se poursuit. Le Service de réponse à l'urgence a été entièrement réorganisé afin de renforcer son efficacité opérationnelle. Dans ce cadre, l'astreinte du Bouclier bleu France est désormais joignable 24 heures sur 24, garantissant une capacité de réaction rapide face aux situations d'urgence.

Le développement territorial constitue également un axe majeur de notre action. Grâce à la création de la section Normandie en 2025, l'ensemble du territoire français est désormais couvert par une délégation du Bouclier bleu France. Le dynamisme de ces sections est essentiel pour répondre aux enjeux définis par le dispositif ORSEC Patrimoine et pour poursuivre, au plus près du terrain, le travail de collaboration avec les institutions et les acteurs locaux.

Parallèlement à ces avancées opérationnelles, le Bouclier bleu France poursuit un important travail de formation auprès des institutions patrimoniales. L'accompagnement à l'élaboration des plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC), la préparation à la gestion de crise ou encore la gestion post-sinistre constituent aujourd'hui des axes essentiels de notre action. L'année 2025 est ainsi devenue l'année au cours de laquelle le Bouclier bleu France a réalisé le plus grand nombre de formations depuis sa création.

L'année 2026 s'ouvre avec de nouveaux défis. Nous poursuivrons le développement des capacités d'intervention du Bouclier bleu France, notamment à travers le renforcement des équipements opérationnels au niveau local et la poursuite du développement du module européen. Elle sera également marquée par un moment symbolique : la célébration des journées d'études organisées à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Bouclier bleu France.

Je mesure pleinement le chemin parcouru ces dernières années et je tiens à saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui y contribuent. Grâce à votre mobilisation, le Bouclier bleu France s'affirme aujourd'hui comme un acteur essentiel de la protection du patrimoine en temps de crise.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport et vous renouvelle toute ma reconnaissance pour votre engagement au service de cette cause essentielle.

Marie Courselaud

Présidente du Bouclier bleu France

I. VIE DE L'ASSOCIATION

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Bouclier bleu France (BbF) a été créé en 2001 sous le statut d'une association loi 1901, reconnue d'intérêt général. Il est le relais en France du Blue Shield International (BSI), créé en 1996 afin de protéger et de sauvegarder le patrimoine culturel mondial en cas de conflits armés ou de catastrophes majeures. L'association bénéficie depuis juin 2023 un agrément de sécurité civile.

Rôle du Bouclier bleu France :

- Intervenir sur les sinistres affectant le patrimoine en temps de crise,
- Développer l'interconnexion risques et patrimoine culturel : développement de la culture du risque dans tous les secteurs du patrimoine culturel (public/privé) et favoriser l'intégration et la connaissance du patrimoine dans le domaine des risques et du secours,
- Susciter, encourager, accompagner et promouvoir des actions de prévention et d'intervention d'urgence pour la protection du patrimoine culturel lors de sinistres ou de catastrophes naturelles,
- Assurer le relais du BSI en France.

C'est une association ouverte à tous au cœur de la société civile : professionnels de la culture, du secours et à toutes les personnes souhaitant s'engager dans la protection du patrimoine.



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

BUREAU EN 2025

BUREAU EXÉCUTIF



Marie Courselaud
Présidente
presidence@bouclier-bleu.fr



Alain Chevalier
Vice-président
vice-presidence@bouclier-bleu.fr



Henri de Mégille
Directeur général
direction@bouclier-bleu.fr



Louisa Gaulme
Secrétaire et responsable de la communication
secretariat@bouclier-bleu.fr



Marie Fouré
Secrétaire générale
sg@bouclier-bleu.fr



Vacant
Secrétaire générale adjointe
sg-adjoint@bouclier-bleu.fr



Domitille Naudi
Trésorière
tresorerie@bouclier-bleu.fr



Laetitia Durand
Trésorière adjointe
tresorerie-adjoint@bouclier-bleu.fr

BUREAU ÉLARGI



Anne Dauga-Pernin
Chargée de mission vente logos
commandes@bouclier-bleu.fr



Morgane Didier
Coordinatrice des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Anne-Sophie Perry
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Marie Guilleus
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Jocelyne Deschaux
Chargée de mission formation
formation@bouclier-bleu.fr



Valérie Luquet
Chargée de mission Réseaux sociaux
administrateur2@bouclier-bleu.fr



Romane Coutanson
Chargée de mission site internet
webmestre2@bouclier-bleu.fr



Françoise Collanges
Chargée de mission relations internationales
ri@bouclier-bleu.fr



Jean-Philippe Dupuich
Chargé de mission Coordination des exercices
coordination-exercices@bouclier-bleu.fr

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

BUREAU EN 2026

BUREAU EXÉCUTIF



Marie Courselaud
Présidente
presidence@bouclier-bleu.fr



Alain Chevallier
Vice-président
vice-presidence@bouclier-bleu.fr



Marie Fouré
Directrice générale
direction@bouclier-bleu.fr



Mehmet Acar
Secrétaire et responsable de la
communication
secretariat@bouclier-bleu.fr



Camille Lanciaux
Secrétaire générale
sg@bouclier-bleu.fr



Domitille Nodin
Trésorière
tresorerie@bouclier-bleu.fr



Laetitia Durand
Trésorière adjointe
tresorerie-adjoint@bouclier-bleu.fr

BUREAU ÉLARGI



Anne Dauga-Pernin
Chargée de mission vente logos
commandes@bouclier-bleu.fr



Morgane Didier
Coordinatrice des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Anne-Sophie Perry
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Marie Guilleus
Coordination des sections
sections@bouclier-bleu.fr



Jocelyne Deschaux
Chargée de mission formation
formation@bouclier-bleu.fr



Valérie Luquet
Chargée de mission Réseaux sociaux
administrateur2@bouclier-bleu.fr



Romane Coutanson
Chargée de mission site internet
webmestre2@bouclier-bleu.fr



Françoise Collanges
Chargée de mission relations
internationales
ri@bouclier-bleu.fr

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

DEUX SALARIÉS



Direction : Henri de Mégille

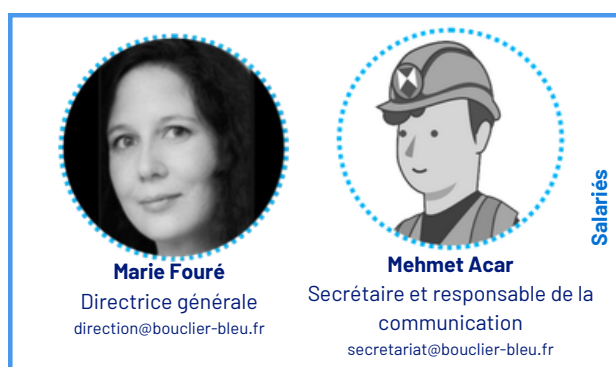
17h30/semaine, soit 70h/mois en CDD depuis le 04/11/2024, jusqu'au 31/10/2025. Présentiel (site CARAN - Archives Nationales) et télétravail le vendredi.

En 2025, l'équipe du Bouclier bleu France comptait deux salariés, assurant respectivement les postes de secrétaire et de directeur général.

Secrétariat : Louisa Gaulme

17h30/semaine soit 70h/mois en CDI depuis le 04/07/2024, a quitté le BBF le 22/08/2025. Télétravail.

Horaires d'ouverture du Secrétariat : **13h30 à 17h.**



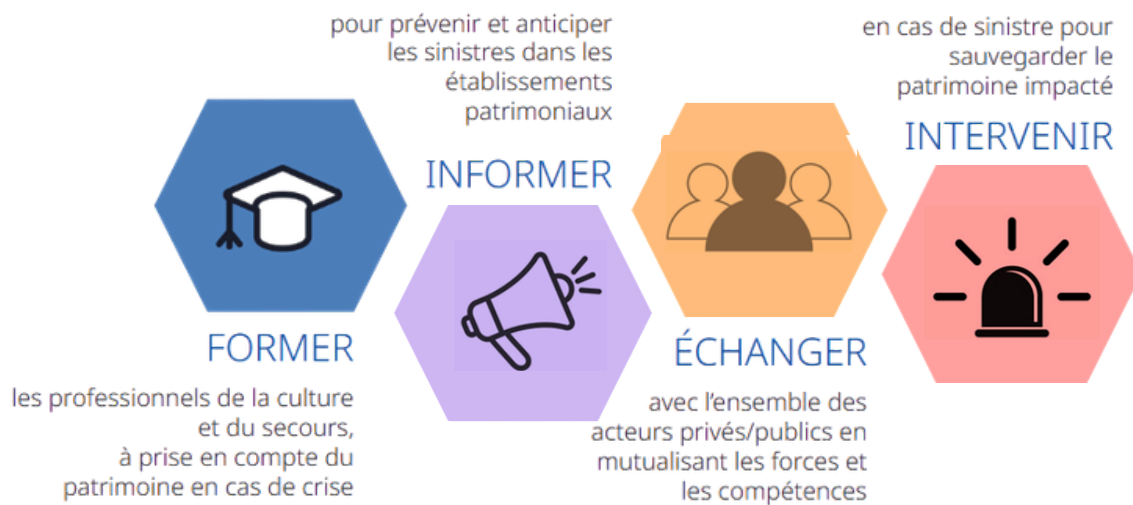
SEPT STAGIAIRES

En 2025, le Bouclier bleu France a accueilli **Maena Girard**, étudiante en Master Architecture Patrimoine et Mondialisation à l'Université Lumière Lyon 2 du 13 janvier au 16 mai 2025. **Emeline Barbaras** a réalisé un stage au sein du BBF du **10 février 27 mars** étudiante en master Conservation préventive à la Sorbonne. Le BbF a aussi accueilli **Lucie Pierson** étudiante en M2 Culture, Patrimoine et Médiation à Paris-Saclay du 21 avril au 20 juin 2025. **Juliette Charles-Lavauzelle**, étudiante en Droit et en Histoire de l'Art à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a également été stagiaire du 2 juin au 18 juillet 2025. Elèves conservateurs, **David Romagnan** et **Marie-Dominique Gilles** ont été stagiaires au BBF en tant qu'étudiants à l'Institut National du Patrimoine du 19 au 30 mai. Enfin, **Lila Tanguy**, étudiante en Master 2 à l'école du Louvre a été accueillie comme stagiaire du 16 septembre au 31 octobre 2025.

Les **missions** confiées aux stagiaires ont porté sur la rédaction de la newsletter, une assistance à la logistique de l'association, un travail de secrétariat, de nombreuses visites institutionnelles et professionnelles ainsi que de l'appui organisationnel à la vie de l'association.

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

MISSIONS DU BOUCLIER BLEU FRANCE



FORMER

Former les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en temps de crise, via la formation ou des exercices. Lors de ces formations, les sujets abordés sont l'analyse de risques ; la prévention et la prévision ; la réduction de la vulnérabilité ; l'accompagnement à la réalisation de PSBC ; la formation aux premiers gestes d'urgence ainsi que la gestion de crise.



INFORMER

- Mise à disposition de ressources documentaires,
- Organisation de colloques et partenariats autour de différentes manifestations culturelles,
- Participation au développement de la culture des risques chez les publics scolaires ou futurs professionnels, participation aux JEP.



ÉCHANGER

- Collaboration transversale avec le monde associatif (Croix-Rouge, Protection Civile) et les services de secours,
- Participation aux groupes de travail sur la protection du patrimoine : enquête nationale AFPCNT, programme européen Proculther (DGSCGC),
- En favorisant la prise en compte du patrimoine culturel dans les démarches nationales pour la réduction des risques (PCS et PAPI, AFPCNT),
- Travail avec les élus et services de l'Etat (DRAC).



INTERVENIR

- Intervention sur les sinistres dans le cadre de l'agrément de sécurité civile,
- Participation aux interventions internationales en lien avec le BSI et à la demande des États.

2. ADHÉRENTS

MEMBRES INDIVIDUELS

Comme dans toute association, ce sont les membres qui constituent le cœur de l'action du Bouclier bleu France.

Sur l'année 2025, les adhésions individuelles ont augmenté, passant de 353 en 2024 à 474 **en 2025**, soit une **hausse de 34%**. Sur les 474 adhésions individuelles en 2025, 232 sont des réadhésions, soit **49%**.

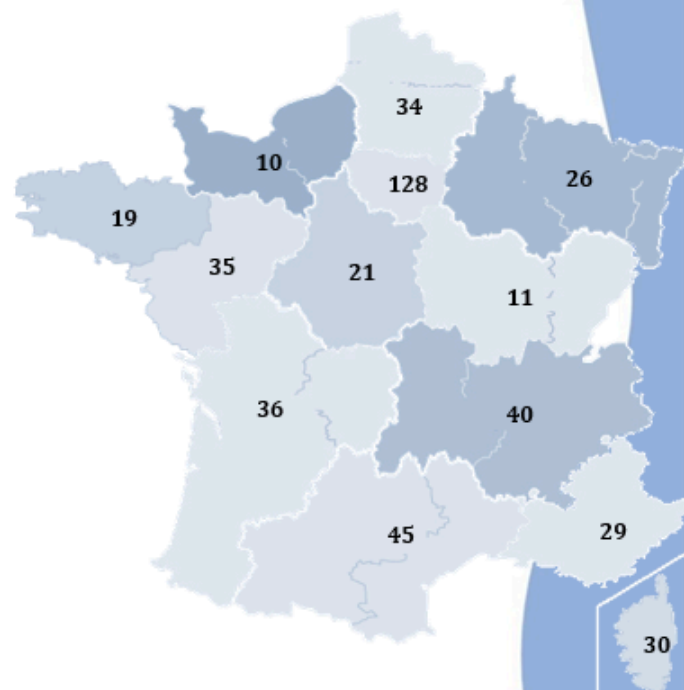
L'association a étoffé son implantation grâce à l'implication croissante des professionnels de la culture et du secours, sensibilisés à la nécessité de participer à la prévention et à la protection du patrimoine en temps de crise.

De nouveaux adhérents aux profils variés ont intégré les sections locales, renforçant ainsi l'esprit d'ouverture du Bouclier bleu France et agrandissant le champ de ses compétences.

**474 adhésions
individuelles
en 2025**



Répartition des membres individuels du Bouclier bleu France par région administrative



Outre-mer : 3
Etranger : 7

2. ADHÉRENTS

MEMBRES INSTITUTIONNELS

Le nombre d'adhésions institutionnelles en 2025 a augmenté par rapport à l'année 2024, passant de 146 à 163 **(+12%)**. Sur les 163 adhésions institutionnelles en 2025, 92 sont des réadhésions, soit 59,5%.

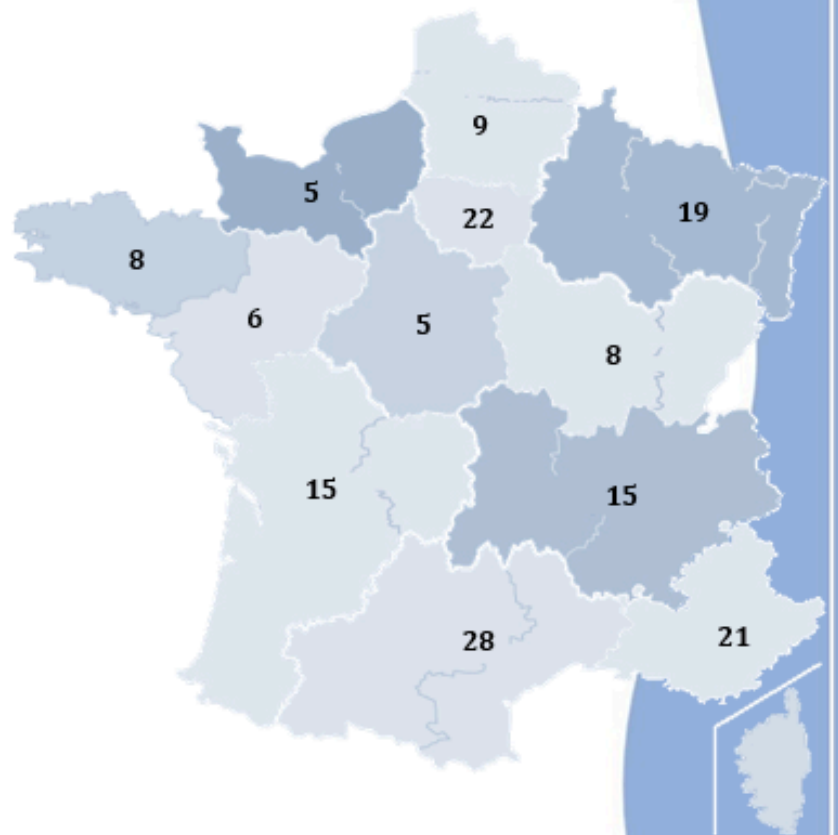
L'augmentation du nombre d'adhésions institutionnelles montre l'intérêt croissant des institutions publiques et privées pour la prévention des risques pour le patrimoine, tout en soutenant le Bouclier bleu France dans ses actions d'information, de formation et d'intervention pour sauver le patrimoine en péril.

**163 adhésions
Institutionnelles
en 2025**

**Au total, 637
adhésions
en 2025**

**+28% de
membres entre
2024 et 2025**

Répartition des membres institutionnels du Bouclier bleu France par région administrative



Outre-mer : 0
Etranger : 2



© Bouclier bleu France

Section IDF, Exercice évacuation manipulation des objets sinistrés Invalides Paris, 2025

2. ADHÉRENTS

HEURES BÉNÉVOLES

EN 2025	7 092 HEURES RECENSÉES	296 JOURS DE TRAVAIL BÉNÉVOLE
EN 2024	8 609 HEURES RECENSÉES	358 JOURS DE TRAVAIL BÉNÉVOLE

On peut expliquer cette baisse du temps de travail bénévole sur un an par le recrutement d'un ½ ETP rémunéré ainsi que sept stagiaires recrutés tout au long de l'année.

La valorisation des heures d'assistance, d'encadrement et d'expertise est estimée à **448 474€**.

NEW! La déclaration des heures bénévoles peut se faire tout au long de l'année calendaire sur le compte utilisateur personnel en cliquant sur l'onglet "**Mon bénévolat**" et en indiquant le temps effectué pour l'association (h/min) en précisant le nom et la date de la tâche effectuée.

Le Bouclier bleu France remercie vivement l'action de ses membres qui œuvrent à faire vivre l'association !



3. CONTRÔLE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION

Dans le cadre de son **agrément de sécurité civile**, le Bouclier Bleu France a fait l'objet d'un **contrôle** en septembre 2025. Ce contrôle a été effectué par trois agents de l'**Inspection Générale de l'Administration** (IGA) et a donné lieu à un rapport consultable [ici](#).

L'**agrément de sécurité civile** du Bouclier Bleu France, délivré en juin 2023, est valable pour 3 ans renouvelables. Le BBF est le seul acteur associatif à disposer d'un agrément de **type A** relatif à la protection du patrimoine matériel. Délivré pour assurer le renfort capacitaire en temps de crise, l'association peut ainsi être mobilisée par les services de l'État pour du conseil et/ou intervenir aux côtés des secours.



Association de
Sécurité Civile



“Depuis l’obtention de son agrément, en 2023, le BBF a su développer, pour s’y conformer, une activité importante et de qualité, très appréciée par l’ensemble de son écosystème. Elle vise à se faire connaître et à se faire intégrer par l’ensemble des parties prenantes de cette double activité, notamment dans la chaîne de l’urgence.”

Extrait du rapport de 2025 de l'IGA sur le BBF

4. RESSOURCES

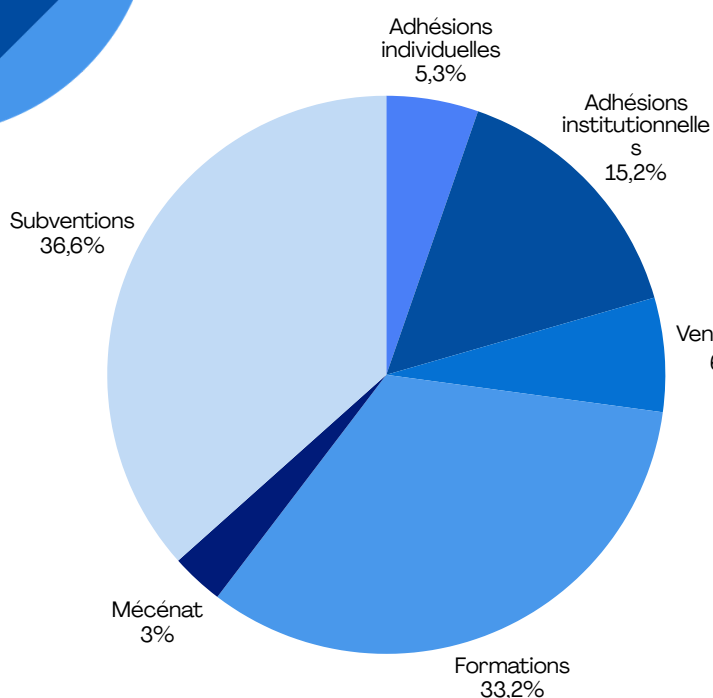
RECETTES

2025 est une année avec des entrées en nette progression par rapport à 2024 :

197 492,95€ de ressources en 2025

- Les adhésions individuelles, la vente de logos et le mécénat ont doublé.
- Les cotisations institutionnelles et la vente de formation sont en forte progression, en devenant respectivement les troisièmes et seconds postes de recettes.

Ce dynamisme est le fruit de l'engagement des bénévoles.

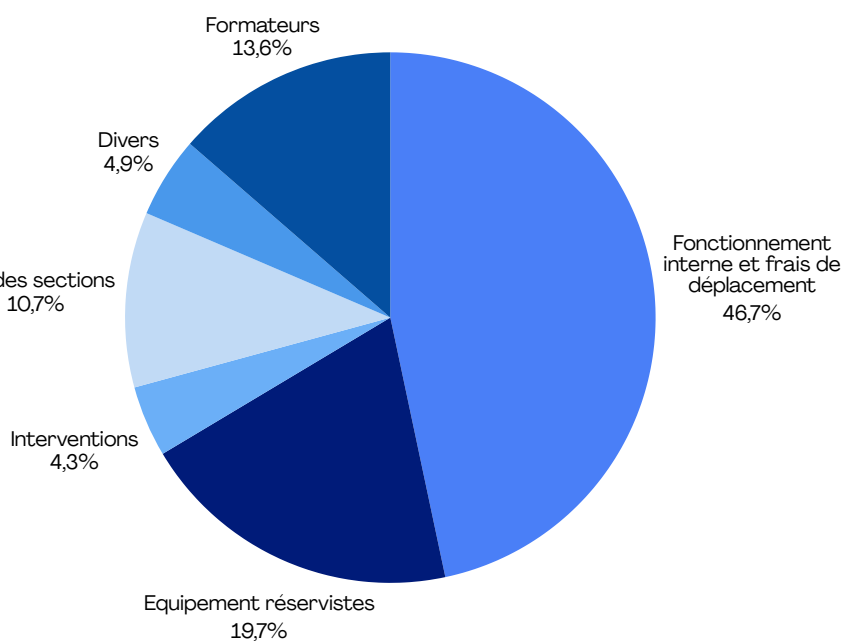


Graphique des recettes 2025 du BbF

DÉPENSES

201 288,58€ de dépenses en 2025

- Les charges ont également augmenté suite à la montée en puissance des actions de formation menées par le BbF.
- Les sections du BbF sont dotées d'un budget annuel pour leurs activités, dont certaines ont pu être couvertes par le fonds national le cas échéant.
- En 2025 le bouclier Bleu a pour la première fois rémunéré un poste de directeur général. Un changement important qui a engendré des coûts supplémentaires pour l'association et qui n'ont pas pu être complètement amortis dû à un manque de mécénat.



Graphique des dépenses 2025 du BbF

205 354€

bilan total

68 047€

chiffre d'affaire

-3796€

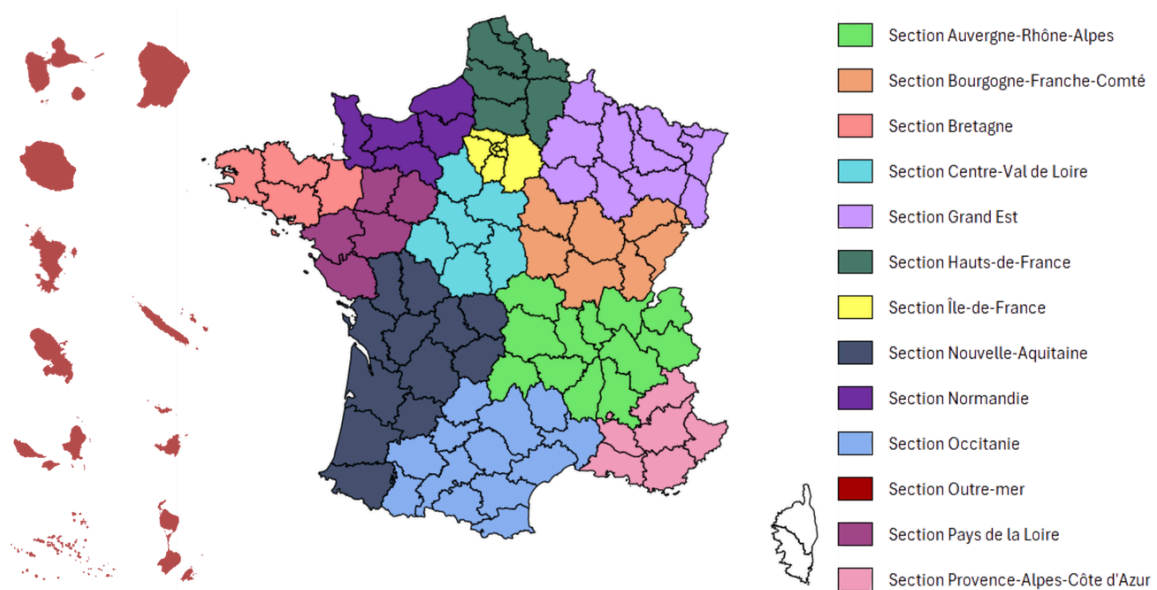
résultat net comptable





II. ACTIONS DES SECTIONS

- Le Conseil national d'administration a souhaité réorganiser le calendrier des élections pour en fluidifier leur gestion. Ainsi, une première élection a eu lieu au premier semestre 2025 pour les sections AURA, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et PACA, et une seconde au deuxième semestre 2025 pour les sections Grand Est, Hauts de France, Île de France, Normandie, Occitanie.



Carte des sections locales du Bouclier bleu France



L'année 2025 a été marquée par la création d'une nouvelle section du BbF :

- La section **Normandie** pilotée par Lise Gilbert et Guillaume Lalande,
- Initiation de création **Outre-mer**, pour l'instant sans délégués et sans ligne budgétaire.
- Rattachement de la section Corse à la section PACA.

Nous les remercions pour leur investissement ainsi que les membres de ces deux sections à qui nous souhaitons la bienvenue dans la grande équipe du BbF, désormais forte de 12 sections. En 2025, la totalité du territoire français est couvert par des sections du BBF.



SECTION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Responsable de section : Bernard Gateau

section-aura@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- Développer le réseau Mémoire des sinistres sur la région.
- .Projection The Oath of Cyriac le 11 décembre aux AM de Lyon



Affiche du film oath of Cyriac

© Bouclier bleu France



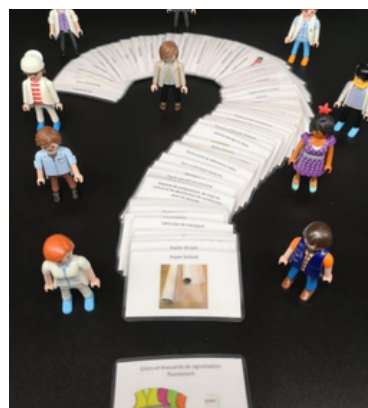
Rencontres interprofessionnelles

- Poursuivre les échanges avec diverses institutions de la région, pour aboutir à des actions, des échanges, des partenariats (ffsp 38, IrmA, etc).
- Journée thématique à Grenoble : risque sismique avec un architecte expert adhérent individuel et visite de Art Nucleart adhérent institutionnel



Activités internes à la section

- Groupe de travail autour du jeu de société IdF pour reprendre le plan du jeu
- Février 2025, Rencontres à Saint Etienne aux archives départementales
- faire monter en puissance le nombre de réservistes de la section (2ème région économique, ainsi qu'en terme de population après l'Île-de-France).



plateau de jeu

© Bouclier bleu France



SECTION BRETAGNE

Délégués de section : Magalie Troy, et Anne Belaud-de-Saulce

section-bretagne@bouclier-bleu.fr



Rencontres interprofessionnelles et Activité interne à la section

- Poursuivre les actions engagées avec les partenaires cibles: département du Finistère, DRAC
- Réunion entre les acteurs culturels bretons et les SDIS autour du PSBC.
- Fédérer les membres BBF breton
- Développer les contacts avec les partenaires culturels bretons

© Bouclier bleu France



SECTION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Délégués de section : Muriel Joyeux et Emilie Picard section-bfc@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- Participation à la 42^e édition des Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2025 sur le thème : « Patrimoine architectural »
- Insertion d'informations sur le BbF lors d'expositions temporaires touchant les actions du BbF (ex : dépôt de sauvetage à Montbard)



Exercice PSBC

- Prise de contact avec les SDIS de la région
- Exercices



Activités internes à la section

- Constitution d'un réseau de référents BFC au niveau départementale afin d'établir un meilleur maillage territorial.
- Augmentation du nombre d'adhérents BFC
- Création d'un réseau de référents départementaux afin de démultiplier les actions de la section au niveau départemental.
- Communication de sensibilisation en facultés



SECTION OCCITANIE

Délégués de section : Anne-Sophie Gagnal

section-occitanie@bouclier-bleu.fr



Activités internes à la section

- Organiser une journée en présentiel sur les retours d'expérience aux exercices de l'année 2024 pour créer des échanges entre les membres
- Relancer ou poursuivre le travail des groupes (Plan de sauvegarde et matériel pour l'ORU)
- Préparer la succession de délégation de la section dans la perspective des élections en mars



Exercices

- Exercice dans le Tarn sur un incendie sur l'église de Saint Salvi d'Albi.



SECTION CENTRE-VAL DE LOIRE

Délégués de section : Laure Furhmann
Margaux Thuillier

section-cvl@bouclier-bleu.fr



Activités internes à la section

- « Pause Bbf » : une heure, un thème, un moment d'échanges et d'entraide entre membres.
- Groupes de travail : Médiation Mémoire des sinistres
- Visite de Chambord, journée interrégionale avec Pays de la Loire



journée interrégionale



Organisation de la réponse à l'urgence (ORU)

- ORU : matériels, convention avec les SDIS (prochaine réunion avec le SDIS 45)
- ORU : matériels, convention avec les SDIS (prochaine réunion avec le SDIS 45)



Atelier pratique au CFIS 41



Exercice

- Exercice Incendie au Clos Lucé à Amboise
- Exercice d'évacuation en collaboration avec le SDIS 41



SECTION GRAND EST

Responsable de section : Marion Wendling

section-ge@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- Participation à la 42^e édition des Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2025 sur le thème : « Patrimoine architectural »
- Sollicitation des adhérents pour tenir un stand pendant les JEP



Formation

- Organisation de la participation à des exercices prévus par les musées (comme le musée du Château des Rohan).



journées professionnelles



SECTION HAUTS-DE-FRANCE

section-hdf@bouclier-bleu.fr

Délégués de section : Christophe Cattelet,
Marion Herbaux



Actions de sensibilisation du grand public

- Participation à la 42^e édition des Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2025 sur le thème : « Patrimoine architectural »
- Sollicitation des adhérents pour tenir un stand pendant les JEP



JEP 2025 OISE



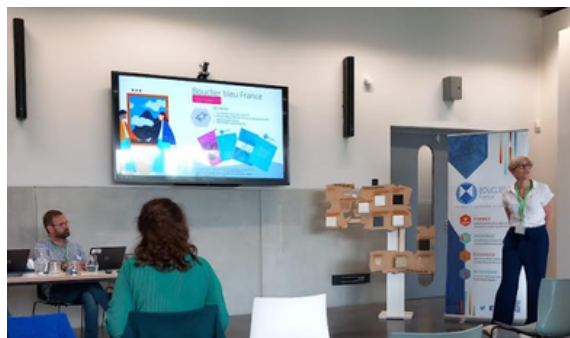
Rencontres interprofessionnelles

- 23 janvier : participation à la Commission Patrimoine de l'AR2L à Amiens
- Participation à différentes AG d'associations liées au patrimoine et journées à destination du public.
- Présentation du BBF et de la section aux élus, maires, à la DRAC (réalisé le 5 mars) et associations.



Formation

- 25 mars : formation de la protec60/Croix Rouge60 suivi d'un exercice PSBC avec le SDIS60,
- 08 juillet : journée de sensibilisation au PSBC, CCL de Liévin (ouverte à tous),
- sensibilisation des membres de la section sur la réalisation et mise en œuvre d'un PSBC (2-3 jours), concrétisée par un exercice SDIS59/BBF au Centre Historique Minier de Lewarde,
- participation à des exercices sur différents sites de la Ville de Lille



journées au CCL IIEVIN



Organisation de la réponse à l'urgence (ORU)

- Réalisation et mise en place testé par un exercice du plan ORSEC du département du Nord.



SECTION ILE-DE-FRANCE

Responsable de section : Véronique Declercq

section-idf@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- Participation à la 42e édition des Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2025 sur le thème : « Patrimoine architectural »
- Sollicitation des adhérents pour tenir un stand pendant les JEP
- Présence d'un atelier lors de l'évènement PLOUF organisé par la préfecture de Paris
- Projection du film «The Oath of Cyriac » avec la mairie du 1Ve arrondissement de Paris suivi d'une rencontre



Présence à l'atelier PLOUF



Exercices PSBC

- 1er Avril exercice au Invalides sur une situation de crise conjointement avec la BSPP;
- 25 septembre exercice à la banque de France conjointement avec la BSPP



Exercice de la banque de France : planche de code-barre répliqué, attaché à son objet.



exercice aux invalides



Activités internes à la section

- Proposition de lancer des mini-webinaires de formation fait par les adhérents pour les adhérents
- Mise en place de visite de lieu par les adhérents pour les adhérents, lié au PSBC Visite au musée de Cluny et à la BnF.



Organisation de la Réponse à l'Urgence (ORU)

- Inventaire réalisé pour le matériel de l'ORU



SECTION NOUVELLE-AQUITAINE

section-na@bouclier-bleu.fr

Référente de section : Rebeca Zea



Exercice PSBC

- Manipulation des objets sinistrés : objets ethnographiques, Bordeaux , 12 membres



Actions de sensibilisation du grand public

- Journées européennes du patrimoine – 20 et 21 septembre: Tenue d'un stand au Village des métiers du bâtiment organisée par la Fédération française du bâtiment – place Pey Berland à Bordeaux, En partenariat avec le SDIS 33 et l'AFPCNT



Rencontres DRAC SDIS BBF Bordeaux



Activités interne à la section

- Mini-conférences données par des membres de notre section pour nos membres afin de communiquer sur des sujets qui les intéressent
- Présentation du BBF, de la section Nouvelle-Aquitaine et de l'ORU aux membres de la section et plus largement, à toute personne pouvant être intéressée par l'association et la préservation des patrimoines
- Paroles de membres



SECTION NORMANDIE

section-normandie@bouclier-bleu.fr

- Résultats des élections de Novembre 2025 Section Normandie (dont création de section):
 - Électeurs inscrits : 13
 - Participation : 77% (10 votants)
 - Elus en candidature commune : Lise Gilbert et Guillaume Lalande
 - Résultats : Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).



Section Normandie



SECTION PAYS DE LA LOIRE

Délégués de section : Joanne Kuhn, Marion Girard et Cindy Sartre

section-pdl@bouclier-bleu.fr



Actions de sensibilisation du grand public

- Participation à la 42^e édition des Journées européennes du patrimoine les 20 et 21 septembre 2025 sur le thème : « Patrimoine architectural »
- Commémoration de la journée de la crue à Angers



Commémoration de la journée de la crue à Angers



Congrès national des sapeurs-pompiers de France

- Congrès national des sapeurs-pompiers de France - Le Mans (8-10 octobre 2025) La 131^e édition du Congrès national des sapeurs-pompiers de France, organisée au Mans du 8 au 10 octobre 2025, a rassemblé 98 442 visiteurs, 3 540 congressistes et 397 exposants au centre des expositions, ainsi que 66 exposants sur le circuit des 24 Heures.
- Le Bouclier bleu France était représenté par Joanne Kuhne, Cindy Sartre, Charlotte Goemarre et Valérie Luquet. Valérie Luquet est intervenue sur le stand de la Sécurité civile lors d'une table ronde sur la présentation du guide ORSEC dédié à la protection du patrimoine, tandis que Charlotte Goemarre a participé à un corner sur le stand de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.
- Cette participation annuelle permet au Bouclier bleu France de renforcer ses partenariats avec les acteurs de la sécurité civile et de faire connaître ses missions auprès d'un large public professionnel venu de toute la France. La prochaine édition du congrès se tiendra en région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA).



Rencontres interprofessionnelles

- rencontre des adhérents (BbF, AFROA, Mobilis, Pôle patrimoine, FFCE) + projet de création d'un réseau d'entraide et de coopération régionale
- Echanges sur la mise en place des PSBC : comment les élaborer ? Comment les adapter au type de patrimoine concerné ou aux bâtiments dans lesquels les biens culturels sont conservés ? Quels acteurs devons-nous solliciter ? Autant de questions qui ont été abordées dans les différentes tables rondes proposées au cours de la journée.
- Journée interrégionales avec le centre val de Loire de château de Chambord avec la section.



Journée interrégionales



SECTION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Responsable de section : Jacques Rebière

section-paca@bouclier-bleu.fr



Activités internes à la section

- Organisation d'initiatives donnant aux membres l'occasion de se connaître et de visiter des lieux susceptibles de devoir être secourus.
- Stage formation à Martigues Octobre 2025
- Diffusion d'un bulletin de liaison interne (4 numéros envoyés depuis la création)



Stage à Martigues



Rencontres interprofessionnelles

- Rencontres du Golfe de Gênes, rapprochement avec les collègues italiens de Ligurie et Piémont avec l'appui de la section PACA du BbF et son équivalent transalpin, à Monaco, musée d'anthropologie)
- Partenariat avec Aix Marseille Université et le Musée départemental de l'Arles antique dans le cadre du Master "métiers du patrimoine" sur le thème "Patrimoine et changement climatique". Exposés théoriques le matin, exercice simulation de sinistres (jeu de rôles de plateau) et priorisation.



Rencontres de Golf de gênes



Rencontres de Golf de gênes



Partenariat Aix Marseille Université et musée Arles Antique.



Rencontres du golf de Gênes



Réunion de travail régionale BbF-PDL/DRAC/SDIS à Nantes

© Bouclier bleu France



Section IDF - PLOUF patrimoine à l'eau



Section PACA les Rencontres du golf de Gênes



Section IDF - exercice PSBC au musée des Invalides

III. MISSIONS



1. FORMER

les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en cas de crise

Former les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en temps de crise, via la formation ou des exercices. Lors de ces formations, les sujets abordés sont l'analyse de risques ; la prévention et la prévision ; la réduction de la vulnérabilité ; l'accompagnement à la réalisation de PSBC ; la formation aux premiers gestes d'urgence ainsi que la gestion de crise.

FORMATIONS EXTERNES

EN 2025

882

PERSONNES FORMÉES

10

FORMATEURS

20

COMMANDITAIRES

24

FORMATIONS

73

JOURS

438

HEURES

➤ Sujets des formations :

- Rédaction du PSBC : 10 + 1
- Sensibilisation au PSBC : 5
- Mise en œuvre du PSBC et premiers gestes : 8

➤ **882 personnes** ont été formées en 2025, contre 192 en 2024 :

- 1 archive
- 4 musées, 345 personnes
- 206 bibliothèques
- 2 mixtes : archives, musées, bibliothèques

➤ **23,5 jours** de formation ont été dispensés en 2024, contre 14,5 en 2023 :

- 10 formations à distance
- 14 en présentiel

➤ **20 commanditaires** :

- Ministère de la Culture : SLL (pour BMC)
- 8 Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB)
- 1 Agence du livre : Occitanie Livre et lecture
- 2 musées : Picasso, Mobilier national
- 4 villes : Angers, Paris, Châteauroux, Périgueux
- 2 Bibliothèques de Grand Etablissement : ENS Lyon, bib INSEE
- Protection civile du Tarn
- Ecole nationale d'administration pénitentiaire (Agen)





1. FORMER

les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en cas de crise

FORMATIONS INTERNES

Cycle de formation DELPAT



Débuté en 2023, le **cycle de formation DELPAT** (Délégation au patrimoine de l'armée de terre) s'est poursuivi avec 3 webinaires qui ont porté sur :

- Évacuation d'urgence et identification de refuges/lieux de repli.
- L'utilisation des nouvelles technologies dans la protection du patrimoine en zone de conflit armé.
- Pour une histoire de la destruction du patrimoine : séance introductive au cycle de webinaires.

Ces formations, ainsi que les précédentes qui ont porté sur l'histoire de la protection du patrimoine en temps de guerre (la prise en compte du patrimoine dans le cadre des opérations militaires, la convention de la Haye, Rose Valland), sont disponibles pour les membres, via le site internet.

Stage PROTPAT

Du 8 au 12 décembre 2025, 1 membre du Bouclier bleu France a participé au stage organisé au Centre de recherche et de restauration de musées de France (C2RMF) par la cellule "Protection du patrimoine en temps de crise" de la DELPAT sur le protection opérationnelle du patrimoine en temps de guerre, en compagnie de militaires et de sapeurs-pompiers sensibles à la protection des biens culturels. Le BbF a aussi participé à la formation et a présenté les actions du BbF à l'ensemble des stagiaires.

Ce stage avait pour but de former les militaires et leurs partenaires sur les moyens de protection du patrimoine en cas de crise. Différents sujets ont été abordés :

- Le volet juridique international de la protection,
- L'identification de bâtiments culturels,
- Les organismes compétents pouvant venir en appui,

Des retours d'expérience ont été partagés par différents acteurs, au Liban ou en Ukraine.

La stagiaire a assisté à :

- Un exercice d'évacuation PSBC
- Un jeu de plateau d'application des compétences

Enfin, une simulation stratégique permettant aux stagiaires civils et militaires de mettre en application les principes de protection du patrimoine en contexte de conflits armés a été organisée.



Charlotte Goemaere au stage Propat



1. FORMER

les professionnels de la culture et du secours à la prise en compte du patrimoine en cas de crise

Webinaires M2RS

La Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 (M2RS) est un service du ministère de la Culture (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) chargé de piloter et d'animer la politique publique de recherche, de réparation et de mémoire des spoliations de biens culturels.

Un premier webinaire ([disponible ICI](#)) a porté sur la figure de Michel Georges-Michel, et un second sur la recherche de provenance sur les biens spoliés entre 1933 et 1945 ([disponible ICI](#)).

Formation de conservatrices ukrainiennes

Le BBF a participé à la formation à destination de conservatrices ukrainiennes, organisé par le ministère de la culture du 21 au 29 juin 2025. La présidente, Marie Courselaud, a représenté le BBF.

Webinaire Sites et Cités remarquables

Le BBF a participé, par le biais de sa présidente, Marie Courselaud, à un webinaire organisé par les Sites et Cités remarquables à destination des professionnels de la culture Palestiniens. Cet atelier a eu lieu le mercredi 17 septembre 2025, sur le thème : « Protection du patrimoine en temps de crise ».

Sites & Cités remarquables de France mène, depuis 2019, une coopération avec les territoires palestiniens, notamment avec l'APLA (Association of Palestinian Local Authorities), basée à Ramallah. C'est à ce titre qu'un représentant d'une collectivité palestinienne a pris également la parole lors de ce webinaire.



2. INFORMER

pour prévenir et anticiper les sinistres dans les établissements patrimoniaux

- Mise à disposition de [ressources documentaires](#),
- Organisation de colloques et partenariats autour de différentes manifestations culturelles,
- Participation au développement de la culture des risques chez les publics scolaires ou futurs professionnels, participation aux JEP.



2. INFORMER

pour prévenir et anticiper les sinistres dans les établissements patrimoniaux

PROJECTIONS

THE OATH OF CYRIAC

Le Serment de Cyriaque

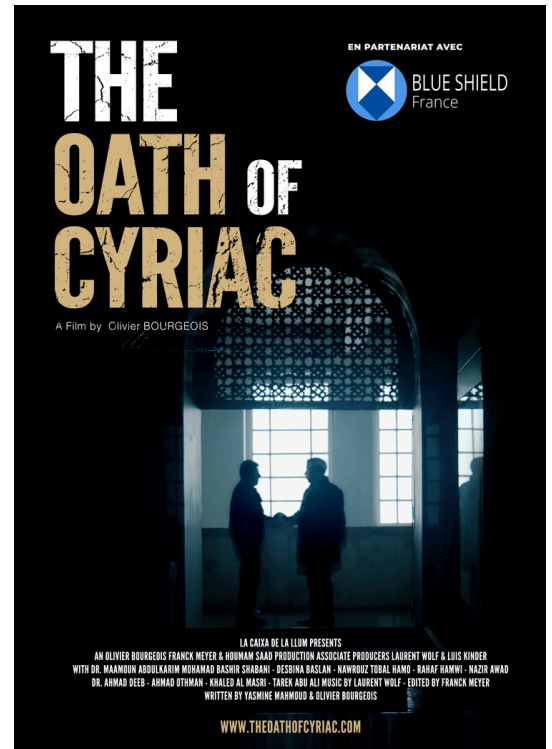
“Alors que la guerre fait rage autour d’eux, un petit groupe d’archéologues, de conservateurs de musée et de gardiens luttent pour préserver les collections monumentales d’antiquités du Musée national d’Alep pendant le conflit syrien.”

Depuis 2024, le BBF est partenaire du film “The Oath of Cyriac”. Il participe à sa diffusion et à sa valorisation auprès d’un public varié, en organisant régulièrement des projections.

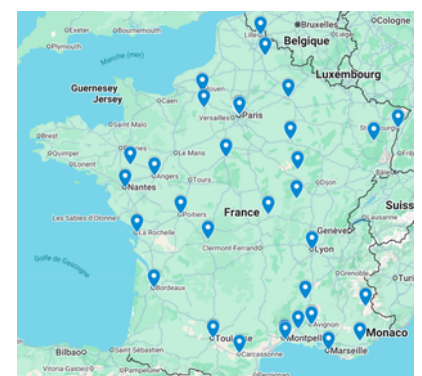
Le film a été diffusé pour la première fois en France au C2RMF et dans le cadre de l’exposition “L’Art de protéger” de la DELPAT, le 23 septembre 2024. En 2025, les projections ont continué à travers la France.

Le film a été diffusé 37 fois :

1. Facultés Loyola Paris
2. ICT - Institut Catholique de Toulouse
3. Médiathèque centre-ville
4. S.D.I.S. 84 - Service Départemental d'Incendie et de Secours
5. Université de Rouen
6. Musée Al
7. Médiathèque et Bibliothèque Patrimoniale d'Évreux
8. Médiathèque François-Mitterrand
9. Musée historique de la ville de Strasbourg
10. Médiathèque Michel-Crépeau
11. 25 Rue du Moulin de la Seigne
12. Musée des Beaux-Arts d'Angers
13. Mairie de Compreignac
14. Cinéma Arletty
15. Le Musée des Beaux-Arts de Draguignan
16. École Supérieure d'Art d'Avignon (ESAA)
17. Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration – Marseille
18. Institut Pasteur
19. Drac Occitanie
20. Drac Occitanie
21. Musée du quai Branly - Jacques Chirac
22. Site archéologique Lattara Musée Henri Prades
23. Musée de la Romanité
24. Musée et Parc Buffon de Montbard
25. Musée des Beaux-Arts de Cambrai
26. Musée Pierre-Noël
27. Centre de Recherche et de Restauration des ...
28. Musée de la Vallée
29. Micro-Folie de Châteaubriant
30. Académie Nationale des Sciences Belles Lettres ...
31. Musée d'Art Moderne - collections nationales ...
32. Mairie de Paris Centre
33. Médiathèque Jacques Demy
34. Musée Anne-de-Beaujeu
35. Musée des Beaux-Arts
36. Archives de Lyon
37. Mairie de Lille



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France

Chaque séance a été suivie d’un échange avec des experts de la protection du patrimoine en temps de crise.



2. INFORMER

pour prévenir et anticiper les sinistres dans les établissements patrimoniaux

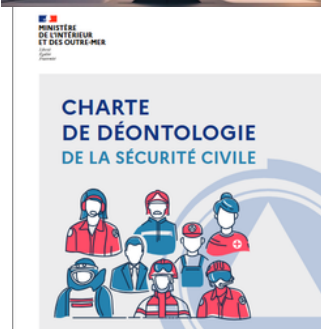
RESSOURCES PUBLIÉES

INTERNES BBF

- [Patrimoine culturel et risques majeurs, ppt du webinaire](#) (février 2025)
- [Newsletter](#) (février 2025)
- [Communiqué](#) de presse AG 2025 (Avril 2025)
- [Rapport moral d'activité 2024](#) (avril 2025)
- [Projet associatif 2025-2028](#) (mai 2025)
- [Statuts actualisés](#) (mai 2025)
- [Règlement intérieur actualisé](#) (mai 2025)
- [Comment être opérationnels ensemble ?](#)
[Compte rendu de la Journée collaborative](#) (mai 2025)

EXTERNES BBF

- [Guide "gérer le risque de catastrophe pour le patrimoine mondial"](#) (février 2025)
- [Dossier documentaire colloque proculther 2025.pdf](#) (avril 2025)
- [Charte de déontologie de la sécurité civile](#) (juin 2025)
- [Histoire et identités menacées: la protection du patrimoine culturel dans les conflits armés](#) (juillet 2025)
- [Les bénévoles des associations agréées de sécurité civile. Enquête](#) (juillet 2025)
- [Guide ORSEC PPC](#) (juillet 2025)





© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



© Bouclier bleu France



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics en mutualisant les forces et les compétences

- Collaboration transversale avec le monde associatif (Croix-Rouge, Protection civile) et les services de secours,
- Participation aux groupes de travail sur la protection du patrimoine : enquête nationale AFPCNT, programme européen Proculther (DGSCGC),
- En favorisant la prise en compte du patrimoine culturel dans les démarches nationales pour la réduction des risques (PCS et PAPI, AFPCNT),
- Travail avec les élus et services de l'Etat (DRAC).

PARTICIPATION AUX COLLOQUES SÉMINAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

- **Patrimoine culturel et risques majeurs - État de l'art et retour sur les réalisations 2024 du partenariat entre le Bouclier Bleu France et AFPCNT**, 7 février 2025, rep. Marie Courselaud et Alain Chevallier
- **Webinaire sur les actions entreprises par le BbF à Mayotte**, 20 mars 2025 rep. Anne-Laure Rameau, Emmanuel Lathière, Charlotte Goemerre



© Bouclier bleu France



[Lien de la retransmission vidéo](#)

- **Colloque Proculther : La Protection du Patrimoine en cas de Catastrophe : Quelles Avancées? Quelles Perspectives ? Colloque National**, 27 mars 2025 au C2RMF, rep. Marie Courselaud
- **Colloque autour du projet VIES**, 13 octobre 2025, rep. Marie Courselaud
- **Colloque sur la protection du patrimoine en partenariat avec la BSPP**, 9 et 10 décembre 2025, rep. Juliette Rémy - C2RMF en remplacement de Marie Courselaud et Alain Chevallier



© C2RMF



© DGSCGC

Lien vidéo "La protection du patrimoine en cas de catastrophe"

[Partie 1](#)

[Partie 2](#)



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

PARTICIPATION EN TANT QU'INSTANCE CONSULTATIVE

Commission nationale Mixte Inondation (CMI)

La CMI est un lieu de dialogue et d'échange entre les différents acteurs concernés par la prévention des inondations et les liens avec la gestion de l'eau, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. La CMI a notamment pour mission d'examiner les dossiers candidats à la labellisation "PAPI" (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), au regard des exigences du cahier des charges national et des objectifs de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation. Le dispositif PAPI a été lancé en 2002 et a pour but de mettre en œuvre la politique globale des inondations pensée à l'échelle d'un bassin de risque, en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Depuis 2015, le BbF participe aux réunions annuelles de la CMI en qualité de représentant de la société civile et en tant qu'acteur de la gestion des risques. Il se tient ainsi informé des évolutions législatives dans le secteur de la prévention des risques inondations et du suivi des projets en cours dans les bassins hydrographiques, tout en promouvant la protection du patrimoine dans le cadre des PAPI.

En 2025, le BBF est toujours membre de la CMI mais, en raison de l'absence de sa représentante, il n'a pas pu assister comme les années passées aux réunions. Le BBF a cependant été destinataire de l'ensemble des projets du CMI en 2025.

PARTICIPATION AU PROGRAMME EUROPÉEN PROCULTHER

Représentantes : **Marie Courselaud (C2RMF/BbF) / Juliette Rémy (C2RMF) - pilotage DGSCGC/Ministère de l'Intérieur**



PROCULTHER
PROTECTING CULTURAL HERITAGE
FROM THE CONSEQUENCES OF DISASTERS

Le programme européen PROCULTHER (*Protecting Cultural Heritage*) a été créé en 2019 et vise à contribuer au développement de règles européennes communes, de procédures partagées et de normes opérationnelles pour améliorer la sauvegarde du patrimoine culturel menacé par des catastrophes en favorisant une coopération structurée entre les acteurs du patrimoine culturel et de la protection civile aux niveaux local, national et européen.

En 2025, le travail du BBF en partenariat avec PROCULTHER s'est principalement concentré sur la révision des templates d'évaluation des dommages. Depuis 2025, le BBF fait aussi partie du programme EU Proculther sous l'égide de la DG ECHO de la Commission Européenne.

Les "Technical Bulletin" sont [disponibles sur le site ProCultHer](#).



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

Participation au Beauvau de la sécurité civile

Représentants : **Délégués de sections**

Le Bouclier bleu France a participé aux travaux du Beauvau de la Sécurité civile, démarche nationale de concertation lancée par le ministère de l'Intérieur afin d'adapter le modèle français de sécurité civile à l'évolution des risques et à la multiplication des crises. Les travaux ont réuni l'ensemble des acteurs de la sécurité civile (services d'incendie et de secours, associations agréées de sécurité civile, services de l'État, collectivités et experts) autour de plusieurs chantiers portant notamment sur la gestion de crise, la résilience des territoires et l'évolution des missions de la sécurité civile.

Le Bouclier bleu France a pris part aux différentes réunions par l'intermédiaire de ses délégués de section, contribuant ainsi aux échanges et aux réflexions collectives. Dans ce cadre, l'association a porté la question de la protection du patrimoine culturel face aux risques majeurs et aux conflits, encore peu prise en compte dans les dispositifs de sécurité civile.

Ainsi, le Bouclier bleu France a notamment proposé une évolution du cadre législatif afin que la protection du patrimoine culturel en temps de crise soit pleinement intégré à la réglementation relative au Patrimoine. Cette contribution vise à renforcer la prise en compte du patrimoine dans les politiques publiques de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes.

NEW!

Participation à la rédaction de l'ORSEC patrimoine

Représentants : **M. Courselaud, A. Chevallier, C. Giry, M. Fouré**

Le Bouclier bleu France contribue activement au développement des dispositifs de protection du patrimoine culturel en situation de crise. L'association a participé à la rédaction du guide interministériel ORSEC « Protection du patrimoine culturel », publié par le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Culture, qui vise à renforcer la préparation et la coordination des acteurs impliqués dans la protection du patrimoine culturel en situation de crise.



<https://www.securite-civile.interieur.gouv.fr/actualites/actualites/publication-du-guide-interministeriel-orsec-protection-du-patrimoine-culturel>

Le Bouclier bleu France contribue également à la déclinaison territoriale du dispositif ORSEC, notamment en participant à la rédaction des dispositions ORSEC pour la Gironde et les Hauts-de-France. L'association est par ailleurs associée à l'élaboration du Guide de doctrine opérationnelle sur la protection du patrimoine, dont la publication est prévue en 2026.

Enfin, le Bouclier bleu France participe au projet européen SAFE-CH (Safeguarding Cultural Heritage) porté par l'IRPA, avec la participation de Marie Courselaud, visant développer une méthodologie d'identification des zones d'abris et de refuges en cas de catastrophe sur le territoire belge. Le Bouclier bleu France y est mobilisé en tant qu'expert extérieur.



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics en mutualisant les forces et les compétences

CONVENTIONS ET PARTENARIATS 2025

L'association du Bouclier bleu France a obtenu en 2023 l'**agrément de sécurité civile** de type "A", pour l'Organisation de la Réponse à l'Urgence (ORU). Elle a ainsi rejoint le réseau des 15 associations agréées de sécurité civile qui concourent, par l'engagement de leurs bénévoles, à la réalisation d'opérations de secours et de soutien aux populations. L'agrément national de sécurité civile du BbF a été renouvelé en 2024.



Association Agréée de
Sécurité Civile

La **convention nationale d'assistance technique**, signée le 29 février 2024, entre la DGSCGC et le BbF permet **d'encadrer les interventions de l'ORU**, dans le cas d'une sollicitation par le centre opérationnel de gestion interministériel des crises (COGIC) ou les représentants de l'Etat sur les territoires en leur qualité de directeur des opérations de secours.

NEW!

Renforcement des conventions et partenariats sur le territoire national

Le Bouclier bleu France a poursuivi en 2025 son travail de structuration de partenariats et de conventions sur le territoire national, afin de renforcer la coopération entre les acteurs du patrimoine et ceux de la sécurité civile. Une convention de partenariat a ainsi été signée avec l'EPCC La Fabrique de patrimoines en Normandie, visant notamment à accompagner la création de la section normande du Bouclier bleu, à mutualiser des compétences et à organiser des actions de formation et de sensibilisation à la gestion des sinistres patrimoniaux.



Par ailleurs, une convention a été conclue avec la préfecture de la Seine-Maritime, permettant de formaliser l'engagement du Bouclier bleu France dans le cadre du dispositif ORSEC départemental, pour apporter expertise, renfort capacitaire et appui aux opérations de sauvegarde des biens culturels en cas de crise.



Ces conventions illustrent la volonté du Bouclier bleu France de déployer son réseau d'appui opérationnel au plus près des territoires, en renforçant les liens entre institutions patrimoniales, services de secours et autorités préfectorales afin d'améliorer la préparation et la réponse aux sinistres touchant le patrimoine culturel.



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics en mutualisant les forces et les compétences

CONVENTIONS ET PARTENARIATS: MAINTIEN DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Convention nationale avec la Croix-Rouge française



- La convention de partenariat signée précédemment en 2024 entre la Croix-Rouge française (CRf) et le Bouclier bleu France (BbF) est demeurée pleinement active en 2025. Elle prévoit une coopération entre les deux associations afin de s'apporter mutuellement assistance lors d'interventions concernant le patrimoine culturel. Ce partenariat couvre notamment la conception et la mise en œuvre de formations et d'exercices, le déploiement d'équipiers dans le cadre des opérations de soutien aux populations, ainsi que l'appui logistique et les mesures de précaution à mettre en œuvre en cas de catastrophe naturelle ou de conflit armé, tant sur le territoire national que dans le cadre d'opérations internationales.

Convention avec la protection civil du TARN et de l'OISE



- Les conventions de collaboration opérationnelle signées en 2024 avec les associations agréées de sécurité civile Protection Civile de l'Oise et Protection Civile du Tarn, respectivement les 5 avril et 22 novembre, sont demeurées actives en 2025. Elles prévoient une assistance mutuelle en moyens humains et logistiques dans le cadre d'opérations liées à la protection des biens et du patrimoine culturel. Ces partenariats couvrent également la mise en place de formations et d'exercices, ainsi que des actions de sensibilisation, de communication et de promotion relatives à la sauvegarde des biens culturels. Ainsi, le BbF a réalisé un exercice sur l'église Saint-Salvi d'Albi avec la protection civile 81.



Signature avec la Croix-Rouge française



Signature avec la Protection Civile du Tarn



3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics
en mutualisant les forces et les compétences

GROUPES DE TRAVAIL ACTIFS EN 2025

Groupe de travail "Mémoire des sinistres"

Responsables : **Magali Robert-Fretay / Romana Delaporte / Jocelyn Périllat-Mercerot / Jocelyne Deschaux / Manon Beulay**

Le groupe de travail "Mémoire des sinistres" a pour objectif de recenser les sinistres impactant le patrimoine culturel en France dans le but de constituer une banque d'informations permettant de tirer les leçons des sinistres passés et d'anticiper les prochains. Le groupe de travail établit un **bilan annuel et statistique**, qui permet de tirer des informations sur la tendance des sinistres en France.

[Bilan des sinistres 2021-2022](#)

[Déclarer un sinistre via le site internet du BbF](#)

Groupe de travail AFPCNT / BbF

Responsables : **Patrice Dallem / Virginie Perromat (AFPCNT)**

En 2025, le Bouclier bleu France a poursuivi, avec l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT), un travail structurant consacré à la prise en compte du patrimoine culturel face aux risques majeurs. Inscrit dans l'objectif gouvernemental « Tous résilients face aux risques » et dans la dynamique du Plan national d'adaptation au changement climatique, ce partenariat vise à mieux documenter les vulnérabilités du patrimoine public face aux risques naturels et technologiques, à renforcer la culture de prévention au sein des établissements patrimoniaux et à faire progresser les liens opérationnels entre le monde du patrimoine et celui de la sécurité civile.





3. ÉCHANGER

avec l'ensemble des acteurs privés/publics en mutualisant les forces et les compétences

ENQUÊTE NATIONALE AFPCNT - BBF

Dans la continuité des travaux engagés en 2024, la première enquête nationale conduite auprès des propriétaires et gestionnaires publics de biens patrimoniaux a continué à structurer la réflexion commune. Elle avait pour objectif d'appréhender le degré de connaissance, de perception et de préparation de ces acteurs face aux risques majeurs. Les données recueillies auprès d'une centaine de répondants ont confirmé plusieurs constats importants. Elles font apparaître, en premier lieu, un besoin marqué de renforcement des connaissances sur l'ensemble des risques majeurs, depuis l'identification des aléas jusqu'à la maîtrise des ressources et outils existants, ainsi qu'une attente forte d'accompagnement méthodologique. Elles soulignent également la nécessité de mieux faire connaître les dispositifs déjà mobilisables en matière de prévention, d'anticipation et de préparation de crise, qu'il s'agisse de l'information préventive, du diagnostic de vulnérabilité ou encore de la formation à la sauvegarde des biens culturels.

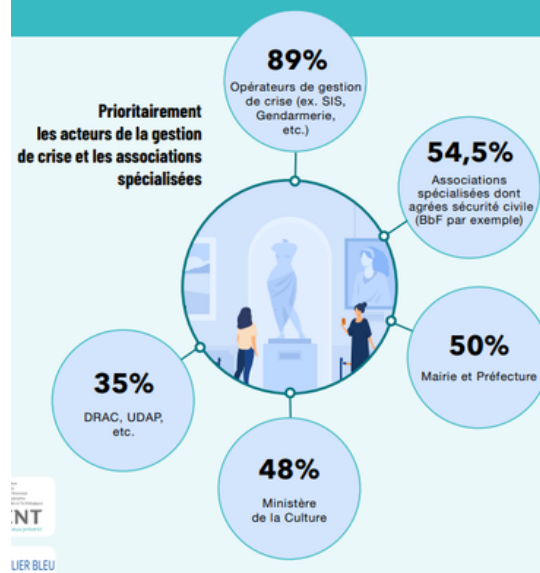
L'enquête met en évidence un écart entre le niveau de préoccupation des professionnels et leur sentiment de préparation face aux risques. Si les répondants se montrent conscients de la montée des risques, notamment liés au changement climatique, et expriment une volonté d'anticipation, ils soulignent également un manque de moyens, de formation et de repères opérationnels, ainsi qu'une connaissance encore limitée des dispositifs et partenaires mobilisables. Ces constats confirment la nécessité de renforcer la diffusion de l'information, les actions de formation et la coopération entre acteurs du patrimoine, experts du risque et services de sécurité civile.

Parallèlement, le partenariat a permis de poursuivre un travail d'état de l'art sur la thématique « Patrimoine culturel et risques majeurs », comprenant une bibliographie structurée, une note de synthèse et un premier ensemble de fiches consacrées au patrimoine résilient face aux risques majeurs. Ces ressources visent à fournir aux acteurs du patrimoine des repères méthodologiques et des outils de référence pour améliorer la prévention et la préparation aux crises.

L'année 2025 a ainsi confirmé l'intérêt stratégique de ce partenariat pour le Bouclier bleu France. En articulant production de connaissances, sensibilisation, outillage méthodologique et mise en réseau des acteurs, il contribue à faire progresser la prise en compte du patrimoine culturel dans les politiques de prévention des risques. Il ouvre également des perspectives concrètes pour les années à venir : diffusion plus large des résultats, approfondissement des travaux sur les vulnérabilités du patrimoine, développement de nouveaux supports opérationnels et poursuite du dialogue entre les établissements patrimoniaux, les collectivités, les services de l'État et les acteurs de la sécurité civile.

Source : [AFPCNT](#)

Sur quel écosystème s'appuyer pour la gestion des risques majeurs ?





4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

- Intervention sur les sinistres dans le cadre de l'agrément de sécurité civile.
- Participation aux interventions internationales en lien avec le BSI et à la demande des États.

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION DE LA RÉPONSE À L'URGENCE (ORU)

ORU : organe opérationnel du BbF, il a vocation à **assurer l'opérationnalité sur le terrain en cas de crise.**

En situation de crise, et en fonction de la gravité de l'événement, le BbF peut participer :

- Au conseil afin d'orienter la prise de décision et d'accompagner le demandeur dans la gestion de crise (primo diagnostic, conseils pratiques, mise en contact avec le réseau de conservateurs-restaurateurs, etc.),
- A l'évaluation des dommages et pertes sur le terrain, afin de dimensionner les besoins utiles en termes de matériel et d'espace de traitement,
- Au renfort d'opérations de sauvetage sur le terrain (aide à l'évacuation et à la protection des biens culturels sinistrés ou menacés).

Directrice de la réponse à l'urgence (DRU) : Véronique Declercq



Véronique Declercq
Directrice de la
réponse à l'urgence
sru@bouclier-bleu.fr

La DRU est l'interface entre l'administration du BbF et les services opérationnels (réserves opérationnelle du ROP et collègue d'experts) en cas de crise.

Directeur adjoint de la réponse à l'urgence (DRUA) : Emmanuel Lathiere



Emmanuel Lathiere
Directeur adjoint de la
Réponse à l'Urgence
(DRUA)
sru@bouclier-bleu.fr

Le DRUA est l'adjoint privilégié de la DRU dans son rôle d'interface.

SERVICE DE RÉPONSE À L'URGENCE (SRU)

Administrateur SRU (1): Anne-Laure Rameau , membre du CNA,

Administrateur SRU (2) : Claire Giry , membre du CNA.



Anne-Laure Rameau
Administrateur de la
Réponse à l'urgence
sru@bouclier-bleu.fr



Claire Giry
Administrateur de la
Réponse à l'urgence
sru@bouclier-bleu.fr



4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

Service de réponse à l'urgence (sru) se dote de référent.e.s

- Le SRU évolue: il s'est doté en 2025 de référents sur les différentes missions qui lui incombent:
 - Les référents e-brigade en charge de la gestion de l'outil sont: Camille Lanciaux et Christophe Cattelet.
 - Les référents exercices en charge de la coordination des exercices sur le territoire sont Camille Haumont, Charlélie Berthaut et Jean-Philippe Dupuich.
 - La référente matériel du SRU est Lisa Magliano
 - Les référentes convention en charge des conventions avec les SDIS ou préfecture sont Marie Guilleus et Emilie Picard
 - Les référentes astreintes sont: Magali Robert-Fretay et Estelle Brunet.
 - Les référentes Formation sont Marion Herbaux et Mickaela Rega
 - Les référentes interventions sont Mylène Florentin et Laura Moreau
 - Les référentes réservistes sont Lise Lise Lezenec et Mathilde Debellé
 - Les référentes sections sont Morgane Didier et Charline Lamarche.

LES RESPONSABLES OPÉRATIONNELS (ROP)

Les ROP sont chargés de l'**astreinte téléphonique** et des premiers conseils afin de répondre au plus vite en cas de crise. En cas d'intervention, le ROP **pilote et coordonne**, sous la responsabilité du SRU. Il **donne un cadre à l'intervention** (durée, moyens engagés). Le ROP est un interlocuteur clé entre les acteurs du patrimoine et les services d'urgence, garantissant une réponse rapide et efficace face aux sinistres.

Chaque ROP a suivi une formation sur la gestion des appels : communication, informations à recueillir, et retex auprès du DRU.

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE (RESOP)

La réserve opérationnelle est constituée des intervenants mobilisables sur site, les **réservistes volontaires**. Ce sont des **professionnels qualifiés en sauvegarde du patrimoine culturel en cas de crise**.

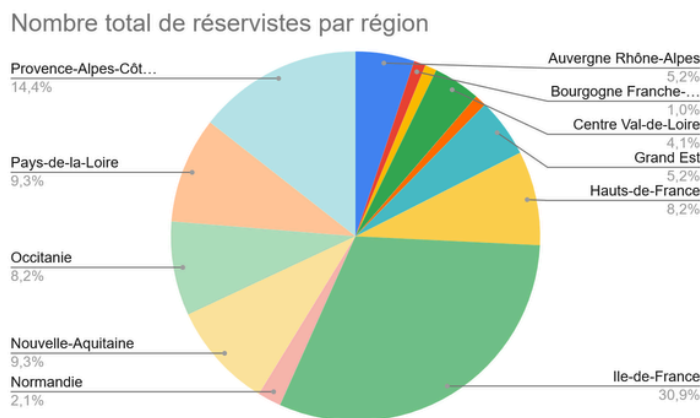


4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

FORMATION DES ÉQUIPIERS EN 2025

Du 6 au 10 octobre 2025, les **équipiers de la réserve opérationnelle** ont été formés. Les **44 équipiers** présentaient des profils variés (régisseur, conservateur-restaurateur, sapeur-pompier, DELPAT, étudiant). Cette variété de profils fait la richesse des équipiers au sein de l'association. Avec cette seconde promotion, le nombre d'équipiers s'élève à 72, auxquels on peut ajouter les 25 Responsables opérationnels, pour un total de 97 réservistes déployables par le BBF en 2025.



Inspirée par les formations dispensées par la Protection civile, la formation des équipiers a pour but de les rendre autonomes dans les tâches qui leur seront confiées (sauvetage, évacuation, montage d'une chaîne de traitement, stabilisation des objets menacés, etc.). A travers des exercices, les équipiers apprennent concrètement leurs missions grâce aux 10 formateurs présents, couvrant une large gamme de connaissances et de compétences. Le support logistique a été assuré par la Brigade de Sapeurs Pompiers de Paris (BSPP), qui a mis à disposition du BBF sa caserne de Clichy.

La formation a alterné entre cours théoriques, ateliers et jeux de rôle. A l'issue de la formation, les équipiers sont aptes à exécuter toutes les tâches liées aux différents postes de traitement d'une chaîne opératoire, et ce, quelles que soient les caractéristiques des objets à traiter (typologie, degrés de dégradations, degrés de fragilité, etc.) et à s'intégrer dans une chaîne de sauvetage opérationnel.



Équipiers opérationnels 2025 à la caserne de Clichy de la BSPP

Le 5 décembre, les 21 responsables opérationnels formés en 2023 et 2024 ont reçu une formation de rappel, leur permettant de mettre à jour leurs connaissances en matière de réponse à l'urgence. La formation s'est tenue en deux sessions d'une demi-journée et a porté sur le RETEX.



4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

MATÉRIEL

À l'issue de la formation équipier, chaque participant s'est vu remettre un trousseau comprenant vêtements, sac avec équipement spécifique (casque, mètre, gourde, thermohygromètre, cutter, mètre laser, matériel de papeterie, rubalise, casque antibruit), chasubles.

Ce matériel et la formation ont pu être mis en place grâce à la subvention du ministère de la Culture. Du matériel d'intervention a été acquis grâce au financement par subvention du ministère de l'Intérieur.

Le matériel d'intervention est conservé dans une caserne de la BSPP, conformément à la convention qui lie le Bouclier bleu France et la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Cette implantation permet de garantir des conditions de stockage adaptées ainsi qu'une mobilisation rapide du matériel en cas d'intervention d'urgence.

Ce dispositif a pu être renforcé grâce à plusieurs soutiens. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a ainsi effectué un don d'équipements de protection individuelle (EPI) destinés aux équipes engagées sur les interventions. Par ailleurs, le Lions Club de Suède a fait don de 16 tentes permettant la mise en place rapide de zones de tri, de stabilisation ou de traitement des biens culturels sinistrés sur le terrain.

En complément, le Bouclier bleu France bénéficie d'un prêt de local pour le stockage de matériel dans le cadre d'une convention de mécénat conclue avec Big Bang Event, contribuant ainsi à renforcer les capacités logistiques nécessaires aux interventions et aux déploiements du module.



ORGANISATION DE L'ASTREINTE

7/7 H24

09 80 80 15 15 - MENU 2

La structuration de l'astreinte a continué en 2025. Le système repose désormais sur une astreinte opérationnelle assurée 7 jours sur 7 et 24h/24.

Désormais, l'ensemble des ROP est intégré à une astreinte organisée et supervisée par les référents d'astreinte, permettant d'assurer une réponse systématique aux sollicitations.

L'astreinte mise en place au sein de l'ORU a permis le traitement de **6 sinistres** et **5 tests d'appels dans le cadre d'exercice**. Certaines sollicitations de l'astreinte se sont faites dans le cadre d'exercices en condition réelles.

SOLLICITATIONS DE L'ORU DANS LE CADRE DE L'ASTREINTE

N° intervention	Date	Lieu	Dpt	Bâtiment	Type de sinistre	Sinistre / exercice
2025-01	Du 2025.01.03 au 2025.01.24	MUMA Mamoudzou	Mayotte	Musée	Inondation et destruction par Ouragan	Sinistre
2025-01	2025.09.03	Musée de l'Hospice Comtesse	59 Lille	Musée	Inondation consécutive au intempéries	Sinistre
2025-02	2025.02.03	Ferrière la Grande	59 Nord	Collection municipale	Infiltrations	Sinistre
2025-03	2025.02.18	OUTARVILLE	41 Loiret	collection privée	Incendie	Sinistre
2025-04	2025.04.01	Hôtel des Invalides	75 Paris	Musée des invalides	incendie (fictif)	Exercice
2025-05	2024.05.21	France	France	Particulier collection privé	Contamination	Sinistre
2025-06	2025.05.16	Amboise	37 Indre-et-Loire	Le Clos Lucé	incendie (fictif)	Exercice
2025-07	2025.06.06	Lille	59 Lille	Musée de l'Hospice Comtesse	Incendie (fictif)	Exercice
2024-08	2025.09.25	Banque de France	75 Paris	Monument historique	incendie (fictif)	Exercice
2025-09	2025.11.17	Alba-la-Romaine	07 Ardèche	CCE archéologique	Inondation	Sinistre
2025-10	2025.11.17	Albi	81 Tarn	Eglise Saint-Salvi	incendie (fictif)	Exercice
2025-11	2025.09.07	Musee du jouet de Colmar	68 Haut Rhin	Musée	Inondation	Sinistre



4. INTERVENIR

en cas de sinistre pour sauvegarder le patrimoine impacté

UN MODULE EUROPÉEN PROJETABLE ENREGISTRÉ EN 2025



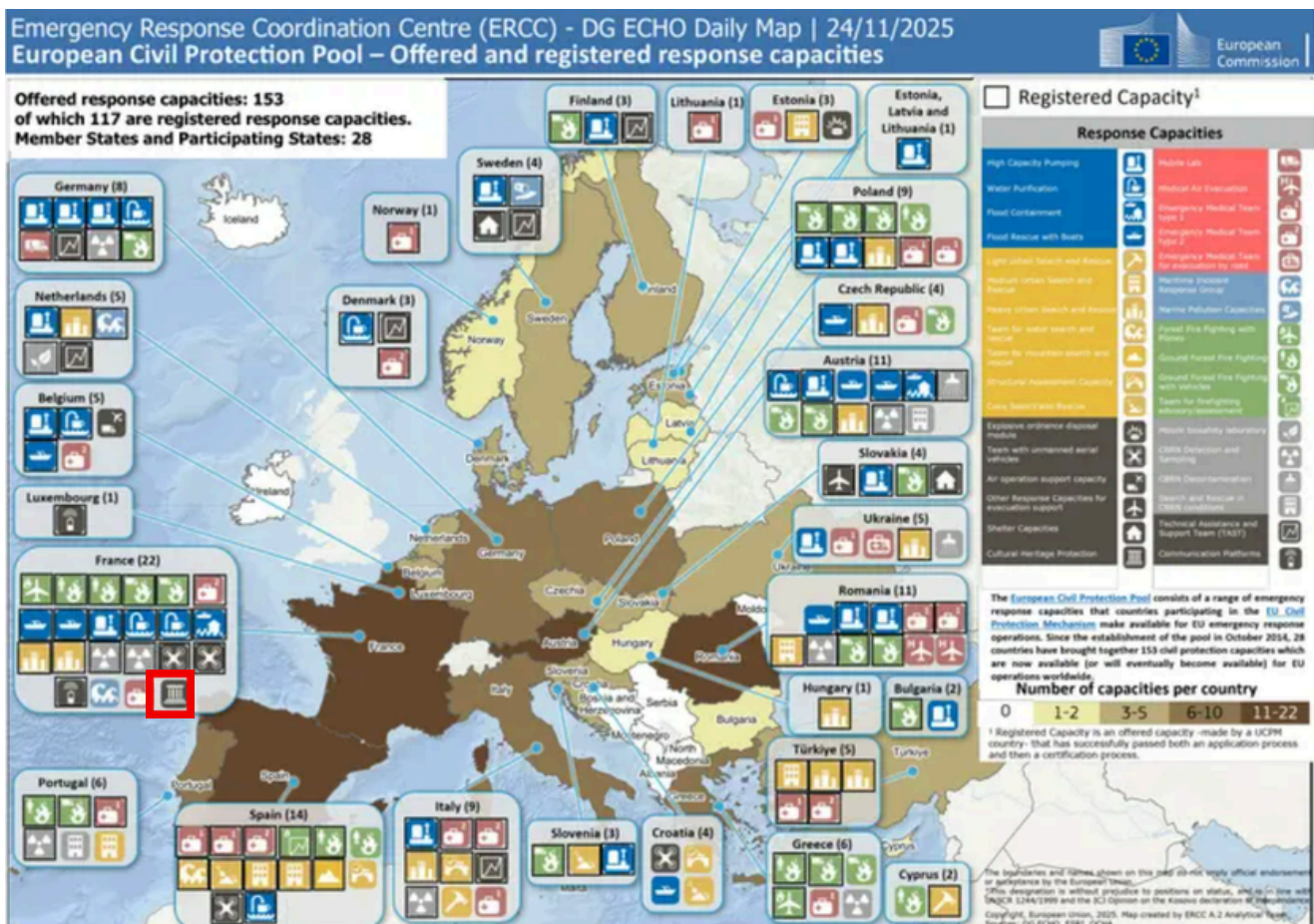
logo de la protection du patrimoine

© Bouclier bleu France

Le Bouclier bleu France (BBF) développe, en partenariat avec la BSPP, un module européen projetable dédié à la sauvegarde du patrimoine culturel en zone sinistrée.

Ce module, enregistré en 2025 parmi les capacités françaises mobilisables au niveau européen, a vocation à intervenir rapidement lors de catastrophes naturelles, de sinistres majeurs ou de crises affectant des biens culturels. Il s'appuie sur l'expertise conjointe des spécialistes du patrimoine et des services de secours afin de sécuriser, stabiliser et organiser la première prise en charge des collections et sites patrimoniaux menacés.

Conçu pour être déployé rapidement sur le territoire européen comme à l'international, il contribue au renforcement des capacités européennes de protection du patrimoine en situation d'urgence.



5. COMMUNIQUER

VISIBILITÉ SUR LE WEB

Le Bouclier bleu France est présent sur le net via son site web et ses réseaux sociaux **Facebook, X et LinkedIn**. Le nombre de visites sur les différents réseaux sociaux a augmenté en 2025.



2 773 abonnés sur la page Facebook en 2025, contre 2 703 en 2024,



8 203 abonnés sur LinkedIn en 2025, contre 6 090 en 2024. 8203 abonnés



- Le Bouclier bleu France a bénéficié en 2025 d'une visibilité accrue, via ses différents réseaux sociaux et son site web. **Plus de 20 000 visiteurs** ont visité ses réseaux sociaux ou son site internet en 2025.



Newsletters de juillet 2025



Interview minute de Domitille Nodin Trésorière



UNE NEWSLETTER EN MARS 2024

Le Bouclier bleu France a publié **une newsletter en Février en mai et en juillet 2025** présentant :

- Les événements à venir en 2025,
- Les partenariats,
- Les formations,
- Les interventions récentes dans le cadre de l'Organisation de la Réponse à l'Urgence,
- Les nouvelles ressources publiées,

Le BbF à également publié des interview minute des membres du bureau et du SRU.

CONTACTS

BOUCLIER-BLEU.FR

Mail : secretariat@bouclier-bleu.fr

Téléphone : **09 80 80 15 15**

Adresse postale :

Bouclier bleu France

c/o INHA

2, rue Vivienne

75002 Paris

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi,
de 13h30 à 17h.

Astreinte urgences joignable de 7/7 H24.

09 80 80 15 15 - Menu 2



Suivez nous sur les réseaux sociaux !



INDEX DES ACRONYMES

AASC : Association Agréée de Sécurité Civile

AFPCNT : Association Française pour la prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

AFROA : Association Française des Régisseurs d'Œuvres d'Art

AG : Assemblée Générale

AGCCPF : Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France

BbF : Bouclier bleu France

BSI : Blue Shield International

BSPP : Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

C2RMF : Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France

CARAN : Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales

CCE : Centre de Conservation et d'Etude

CMI : Commission nationale Mixte Inondation

CNA : Conseil National d'Administration

COD : Centre Opérationnel Départemental

COGIC : Centre Opérationnel de Gestion Interministériel des Crises

COS : Commandant des Opérations de Secours

CRf : Croix-Rouge française

DELPAT : DElégation au Patrimoine de l'Armée de Terre

DSGCGC : Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRU : Directeur de la Réponse à l'Urgence

ETARE : ETAbblissement REpertorié

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventive

JEMA : Journées Européennes des Métiers d'Art

JEP : Journées Européennes du Patrimoine

ORU : Organisation de la Réponse à l'Urgence

MUMA : MUrée de MAyotte

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PEPAC : Pôle d'Excellence du Patrimoine, Art et Culture (Grand Ouest)

PNACC : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PRO : Point de Regroupement des Œuvres

PROCULTHER : Protecting Cultural Heritage from Consequences of Disaster

PSBC : Plan de Sauvegarde des Biens Culturels

RESOP : Réserve opérationnelle

RETEX : RETour d'EXpérience

ROP : Responsable Opérationnel

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SRU : Service de Réponse à l'Urgence